



ASSEMBLEE GENERALE

ASSISTANCE HUMANITAIRE INTERNATIONALE

DU 29 AVRIL 2011 – 34140 MEZE

Procès verbal de l'Assemblée Générale d'ASSISTANCE HUMANITAIRE INTERNATIONALE (AHI)

du Vendredi 29 avril 2011 à 18 heures 30 à la Salle du Campotel, lac des Sesquiers 34140 Mèze

L'Assemblée s'est réunie après que tous les membres de l'Association aient été régulièrement convoqués au moins 3 semaines avant la date de ce jour.

Il résulte de la feuille de présence que sont présents ou représentés **97** membres représentant **97** voix sur les **270** voix représentant l'ensemble des membres d'Assistance Humanitaire Internationale. Les procurations se montent au nombre de **58**.

Le quorum fixé par l'article 11 des statuts est atteint ; soit la présence à l'Assemblée Générale d'au moins un quart des membres en exercice, le vote par procuration étant admis. Les délibérations portées sur l'ordre du jour sont donc soumises au vote.

En préambule de la tenue de l'assemblée, le Président informe que les procurations reçues se prononcent unanimement pour un vote positif sur l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour et soumises au vote.

Le Président et la secrétaire de l'Assemblée ont procédé à la certification de la feuille de présence ; puis le Président a donné connaissance aux membres présents de l'ordre du jour, conforme à la convocation et qui est le suivant :

- 1- Accueil des adhérents présents et présentation du rapport moral du Président,
- 2- Rapport financier du Trésorier,

- 3- Délibérations de l'Assemblée Générale autorisant la demande de reconnaissance d'utilité publique et vote sur :
 - 3-1 L'engagement de la procédure de reconnaissance d'utilité publique,
 - 3-2 L'adoption future du statut type « Association d'utilité publique »
 - 3-3 Le mandat confié au Conseil d'Administration d'AHI pour modifier les statuts actuels dans le cadre du statut type « utilité publique »,
- 4- Approbation des nouveaux membres du Conseil d'Administration,
- 5- Présentation des objectifs,
- 6- Questions diverses.

Puis le Président aborde les questions inscrites à l'ordre du jour :

1 Accueil des adhérents présents et présentation du rapport moral

Chers adhérents, soyez les bienvenus pour cette Assemblée Générale 2011, qui marque le début de la cinquième année d'existence d'AHI.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Cette dernière année, AHI aura pris beaucoup d'envergure. Ne serait-ce que par la prise de conscience des charges et responsabilités du Conseil d'Administration, l'investissement toujours plus efficace des membres qui le constituent en une équipe soudée. Le résultat est sans nul doute impressionnant de générosité, mais aussi de « professionnalisme ». Ce qui peut sembler normal face à une équipe qui, comme nous tous, s'est formée sur le tas des expériences humanitaires.

Ceci ne va pas sans certaines déceptions et, dans un souci de transparence auquel nous sommes attachés, tant financier que moral, je commencerai par énumérer celles-ci :

- 1- Nous nous sommes très vite rendus compte que l'expérience d'AHI GE avait apporté deux points négatifs non négligeables que, dans l'enthousiasme de sa création, nous n'avions pas bien cernés. Le plus important, concernait la situation géographique : Cléron est très retiré des grands axes routiers, ce qui rendait le lieu de stockage difficilement accessible en ce qui concernait le ramassage par les deux membres qui s'investissaient réellement dans le recherche du matériel (la première grande ville, Besançon, étant à 40 kms ; ne parlons pas des autres comme Nancy, Dôle ou Dijon, entre 80 et 150 kms) ; mais aussi le rapatriement sur Mèze, par semi remorque, qui rendait le transport terrestre très couteux. De même, la distance (plus de 1000 kms A/R), les difficultés de communications avec le responsable local (pas d'internet) et la surcharge de missions pour cette année, ne m'auront pas permis de motiver cette équipe en la concentrant sur des projets d'AHI géographiquement fiables. Fort heureusement, elle a su prendre des contacts avec d'autres associations régionales en coopérant sur des projets communs et bien naturellement, a souhaité prendre son indépendance, ce rendant compte, à leur tour, des difficultés de communication et de gestion. Ce que nous avons évidemment accepté dans l'intérêt principal d'une logistique plus

efficace et moins coûteuse envers les démunis et nous souhaitons le succès à cette nouvelle association restructurée.

- 2- Pour en finir avec les expériences négatives, nous avons eu un problème de gestion dans le secteur relationnel humain, avec deux membres actifs, certainement mal préparés à une longue et difficile mission, les obligeant à vivre dans des conditions difficiles, loin des leurs. Les rapports sont parfois difficiles dans un domaine de bénévolat total et forcément, il arrive parfois certaines frictions. Ce problème, qui n'a pas permis de mener à terme une mission de près de 12 mois, à quand même fini par être totalement résolu et n'est plus à ce jour, qu'un lointain souvenir ; mais il aura eu pour conséquence future, d'appliquer une vigilance stricte pour sélectionner les membres à partir en mission, avec l'accord des éventuels partenaires étrangers. Ce problème aura eu, par contre, le net avantage de resserrer les liens entre tous les actifs, par la prise de conscience d'une tolérance parfois nécessaire, face aux personnalités forcément différentes de chacun de nous.

J'aborde à présent les autres points de ce rapport moral, tous très positifs.

Aujourd'hui AHI compte plus de 260 adhérents.

Nous avons effectué, avec succès, 8 ou 9 missions et plus, si l'on tient compte des spectacles donnés au profit d'AHI :

- 1- La construction d'une école de brousse à **Louly N'ghack**, au Sénégal, avec l'aide financière de l'association " **Les écoles de l'espoir** " de **Mikael Silvestre**. Le chef de projet était **William Daffati**, sur un projet de **Christine Petrosino** de plus de 8500 euros. Cette aide, en deux étapes, a concerné :

- Achat de bureaux, fournitures et matériel scolaire.
- Création de toilettes, douches.
- Création d'un puits.
- Achat de denrées alimentaires et de produits d'hygiène, à hauteur de 700 euros.
- Achat d'un bureau de maître + plus 2 armoires pour les classes.
- Réparation partielle d'une salle de classe.
- Réparation d'une quinzaine de bureaux d'écoliers.
- Achat de matériel pour la création d'un potager et d'un verger, afin que l'école, avec la participation des enfants et des femmes du village, puisse s'autogérer, grâce à la participation de missionnaires Américains bénévoles qui vont assurer une formation suivie pour la mise en place du projet jusqu'aux premières récoltes.

- 2- Deux objectifs atteints de façon exemplaire, dans leur première partie, concernant **La Casamance (Sénégal)**, dont **Yves Fouquet** en est le chef de projet. L'une concerne la mise en place d'une **Coopérative agricole à Abéné** et l'autre, la mise à niveau, **en collaboration avec Biologie sans Frontières d'un laboratoire d'analyses médicales à Kafountine**.

La parole est donnée à Yves Fouquet. Ce dernier explique à l'Assemblée la genèse de son projet, ses démarches effectuées auprès d'organismes (CCAS d'EDF et CDC Tiers-Monde) pour

l'obtention de subventions, l'organisation d'un concert de soutien le 31 octobre 2010, sa collaboration avec B.S.F.

A l'aide d'un diaporama, il explique l'achat d'une décortiqueuse à riz par AHI, pour la coopérative agricole d'Abéné et sa mise en place pour la plus grande joie des femmes du village. De même pour le laboratoire de Kafountine.

Il tient à remercier le CCAS d'EDF qui a accordé une subvention d'un montant de 3000 euros ainsi que CDC Tiers Monde pour l'octroi d'une subvention d'un montant de 4000 euros.

La prochaine étape du projet en 2012 sera l'achat d'un moulin à céréales toujours pour la coopérative agricole d'Abéné, et une remise à niveau de la maternité de ce même village.

- 3- Des bourses d'études à de jeunes nécessiteux, mais méritants d'**Indonésie**, pour un montant de 3750 euros.

La parole est donnée à Ali Bordji. Il explique à l'Assemblée qu'AHI, en collaboration avec **l'association Montpelliéraine « AFIM »** (Amicale Franco-Indonésienne de Montpellier), a décidé de venir en aide à des enfants méritants d'Indonésie afin qu'ils puissent poursuivre leurs études. Il faut savoir que le coût d'une année scolaire, logement, nourriture et fournitures revient à 600 euros par étudiant. AHI a donc décidé d'attribuer chaque année et selon ses possibilités des bourses aux plus méritants.

- 4- De terribles **inondations au Bénin**, qui ont fait 680 000 victimes à l'automne 2010. Vous avez été informés de ces événements en commentaire et en images sur le site d'AHI qui a déclenché URGENCE BENIN pour solliciter des dons, mais comme nous avons la joie d'accueillir, parmi nous, **Monsieur Emmanuel Dossou Dossa Président d'APROVIE-ONG du Bénin**, nous lui laissons la parole.

Monsieur E. DOSSOU DOSSA nous explique que ces dernières inondations ont été de loin les plus importantes que le Bénin ait jamais connues ; des villages entiers ont été dévastés. Devant une telle catastrophe, APROVIE-ONG a fait appel à AHI pour l'aider à subvenir aux besoins de premières nécessités de ces villageois.

AHI a financé l'achat de nourriture, en particulier du riz, l'achat de médicaments tels que du Paracétamol et des antipaludéens, pour un montant total de 5300 euros.

AHI en a assuré la distribution à l'aide d'un camion Mercedes de 9.5T, don d'AHI à APROVIE.

Monsieur E. DOSSOU DOSSA remercie chaleureusement AHI pour son investissement au Bénin, en rappelant que le bénévolat n'existe pas dans son pays et que pour lui, il lui est très difficile d'agir tant sur le plan humanitaire que financier.

L'Assemblée ovationne et remercie Monsieur E. DOSSOU DOSSA pour son intervention.

- 5- Le projet de **reconstruction de la Crèche Notre Dame de la Nativité à HAÏTI** par nos amis **Pompiers de Grasse/Menton et de Bonheur d'Enfants** ; dans le cadre des partenariats avec l'**UIAH**, avec des fonds d'AHF et un spectacle qui a permis de recevoir 3000 euros. **Madame Stella GOSSEIN**, Présidente de l'**association BONHEUR D'ENFANTS**, étant présente, nous lui laissons la parole.

Elle tient à préciser que sous le terme « crèche » (terme propre à Haïti) il faut entendre « orphelinat », structure qui est en reconstruction par les Pompiers de Grasse qui ont entrepris un travail extraordinaire : toute la reconstruction se fait manuellement (faute de matériel disponible) et sera antisismique. Il n'est pas facile d'envoyer un container car il y a un grand risque de revente et de trafic.

- 6- Programme de **lutte contre la tuberculose** au Bénin : nous allons visualiser l'aide apportée au Bénin avec le rapport de mission de janvier 2011.
- 7- De nombreux **équipements hospitaliers** au Bénin, avec notre collaborateur privilégié, Emmanuel Dossou Dossa et APROVIE-ONG ; représentant 4 containers de 70 m3 ; avec plus de 4500 sabots de bloc opératoire distribués dans de nombreux hôpitaux, sous l'égide du ministère de la Santé béninois, grâce à l'OASJ, également partenaire de l'UIAH ; de très nombreux matériels médicaux et paramédicaux ; des blocs opératoires venant, entre autres, d'Isabelle Mermoz et d'AHF GE ; un camion de pompier, toujours de l'OASJ ; il me faudrait au moins une heure pour tout vous citer !!! Vous pourrez retrouver toutes ces actions sur le site d'AHF.

Suit un diaporama permettant de visualiser cette dernière mission de janvier 2011 avec Patricia Gérard, Ali Bordji et Christian Delagrangé :

- Distribution de matériels médicaux et paramédicaux, de consommables médicaux.
- Visite d'un dispensaire proche du lieu de stockage d'APROVIE-ONG
- Protocole d'accord pour le traitement de la Tuberculose entre la Direction d'un Hôpital et Mr Dossou Dossa Président d'APROVIE-ONG et séances de travail pour la promotion du dépistage de cette maladie.
- Visite de l'orphelinat Sainte Dominique avec distribution de matériel, des lits, des consommables et divers matériels.
- Distribution de matériels divers aux Sapeurs Pompiers de Cotonou
- Visite du Collège d'Ouidah. L'équipe d'AHF visite les différentes classes et constate qu'il n'y a pas de bureaux, pas de toilettes, pas d'eau potable, pas de cantine, pas d'accès à l'électricité. Ce collège qui accueille cette année 240 élèves devrait passer à 400 élèves en 2012.

Nous reviendrons plus tard sur deux projets pour 2012 concernant l'orphelinat Sainte Dominique et le Collège d'Ouidah.

- 8- **Des interventions ponctuelles d'AHF en France pour apporter soutien matériel et financier à des populations en difficulté ou lors de survenance de catastrophes naturelles :**

- Acheminement par le camion d'AHI de nourriture et de vêtements en collaboration avec l'association « Bonheur d'Enfants » en mars 2010 lors des inondations de Vendée, dans le cadre des accords partenariaux avec les associations membres de l'UIAH.
- Jouets récoltés par AHI et offerts à des enfants.
- Interventions ponctuelles d'AHI pour apporter une aide financière et envoyer du matériel recueilli par AHI (des fauteuils roulants pour handicapés notamment) afin de répondre à des demandes individuelles, et s'adressant à des familles en situation de grande détresse.

AHI a aussi apporté son appui à des structures amies qui viennent en aide, pour un grand nombre d'entre elles, à des **défavorisés de l'hexagone**. La chef de projet de cette action est notre coordinatrice Lorraine, Isabelle Voinson, qui a également obtenu une généreuse subvention de 1500€ de la ville de Nancy. Les principales aides ont été à :

- a- **Ordre de Malte** : 145 kg de cartons de consommables.
 - b- **Droit de l'Eau** : 20 m³ de cartons de consommables et autres matériels divers médicaux.
 - c- **Maison de retraite Saint Rémy** : 10 m³ de chaises pour bain, déambulateurs, cannes, chaises à trou, etc.
 - d- **Petits Frères des Pauvres** : 5 m³ chaises roulantes, cannes, déambulateurs, couches, pansements, etc.
 - e- **Fleur Blanche** : 40 m³ de chaises roulantes, chaises à trou, déambulateurs, lits médicalisés...
 - f- **Lions** : 70 cartons de consommables.
 - g- **Association de foot à Sarreguemines** : 30 paires de chaussures de sport Puma, pansements.
 - h- **Makalambo** : 70 m³ de matériel pour maison de retraite (lits médicalisés, table de soin, chaises roulantes, etc. et matériel ou consommable de maternité).
 - i- **Bien-Être** (association d'un quartier très défavorisé de Nancy : Paillade) : 15 m³ d'équipement de première nécessité (draps, oreillers, lampes, réfrigérateurs, etc.)
 - j- **La Soupe des Sans Abris** : couvertures, draps, valises, etc.
 - k- **Afitecs** : 30 m³ de matériel hospitalier.
 - l- **Diocèse de GiTega** : divers matériels d'équipement.
 - m- **Association Mékong** : cartons de consommables.
- 9- Organisation de **7 ou 8 spectacles** avec les artistes suivants : bien sur notre fidèle et talentueux Alain Sebbah, dit « notre nounours » porte bonheur, « toujours prêt », présent sur plusieurs spectacles ; mais aussi , David Alexandre Winter, Bernard Sauvat, Georges Chelon, Les Forbans, Gérard Palaprat, Johnny Logan, Eléonor Genet, Pierre Douglas, Sophie Darel, La Bande à Basile, Jean François Mikael, la Compagnie de danse Deluce et j'en oublie probablement ; avec l'aide de mon fils Clayton qui a sonorisé quelques spectacles. Tous, bien entendu, bénévoles, y compris concernant les frais de route dont tous ont refusé le remboursement. Remercions aussi notre ami Gérard Millet, le président du Crédit Mutuel d'Ile de France, qui a organisé un 2e spectacle à Pontault-Combault et pris en charge tous les frais avec le CCM et la ville de Pontault-Combault ; Isabelle Voinson de Nancy pour son premier concert ; Brigitte et Patrick d'Isère, qui ont magistralement mené à bien leur mission, tout comme Yves et Lilia, ainsi que tous les participants bénévoles à l'organisation de ces spectacles. Ali vous dira combien ces concerts nous ont rapporté. Bien sûr, cette année encore de nombreux spectacles auront lieu à travers la France et même au Maroc ! Les artistes devraient être, entre autres, Claude Barzotti, Isabelle Aubret, Pierre Groscolas et bien sûr Alain Sebbah et moi-même.

Le rapport moral présenté par le Président est adopté à l'unanimité.

3- Rapport financier par le Trésorier

Le Trésorier a donné lecture à l'Assemblée des états des recettes et dépenses de l'exercice écoulé, de la situation de trésorerie.

1- Le montant des recettes pour l'année 2010 s'élève à **70 964,49 euros**

- Les cotisations pour un montant de 5185 euros, soit une augmentation de 22% par rapport à l'année précédente.
- Les produits spectacles artistes bénévoles pour un montant de 21 041 euros, soit une augmentation de 113 % par rapport à l'année précédente.
- Les dons pour un montant de 33 999,49 euros, soit une augmentation de 106% par rapport à l'année précédente.
- Les subventions pour un montant de 9000 euros, notamment des villes de Mèze et Nancy.

2-Le montant des dépenses pour l'année 2010 s'élève à **56 792,30 euros.**

- Frais expédition containers pour un montant de 12 540 euros.
- Missions et déplacements pour un montant de 18 046,21 euros
- Entretien et réparation du fourgon pour un montant de 3865,93 euros
- Aide à Haïti pour un montant de 3080 euros
- Bourses d'études pour un montant de 3750 euros
- Ecole Loly Ngok Sénégal pour un montant de 6438,43 euros
- Urgence inondations Bénin pour un montant de 5298 euros
- Actions France pour un montant de 2559,99 euros
-

3-Le solde créditeur au 31 /12/2010 est le suivant :

- Compte chèque : 4543,70 euros
- Compte sur livret : 33 400,36 euros
- TOTAL : **37 944,06 euros**

4- La cotisation annuelle d'Assistance Humanitaire Internationale reste inchangée et fixée à 30 euros par adhérent.

Le rapport financier présenté par le Trésorier est adopté à l'unanimité.

3-Délibérations autorisant la demande de reconnaissance d'utilité publique

3-1 L'engagement de la procédure de reconnaissance d'utilité publique

Le Président exposant l'évolution de l'Association depuis sa création, en mars 2007, explique qu'elle semble correspondre à l'ensemble des critères actuellement retenus par le Conseil d'Etat, qu'il détaille ensuite un par un.

Il explique ensuite le déroulement de la procédure.

Il informe les membres de l'Assemblée des apports objectifs et subjectifs dont bénéficierait l'Association si elle était reconnue d'utilité publique par le Conseil d'Etat.

Plusieurs adhérents ayant demandé des explications, le Président a fourni les réponses appropriées.

La délibération est soumise au vote des participants.

Elle est adoptée à l'unanimité.

3-2 L'adoption future du statut type « Association d'utilité publique »

Le Président expose que le dépôt auprès du Ministère, du dossier de demande de reconnaissance d'utilité publique, implique la transmission de documents existants et la rédaction de pièces comme un mémoire motivant la démarche de l'association et la rédaction de nouveaux statuts d'après un cadre type fixé par le Conseil d'Etat.

Le modèle type est soumis à la lecture des membres présents à l'Assemblée.

La délibération est soumise au vote des participants.

Elle est adoptée à l'unanimité.

3-3 Le mandat confié au Conseil d'Administration d'AHJ pour modifier les statuts actuels dans le cadre du statut type « utilité publique »

Le Président expose que la rédaction des 23 articles du statut type « utilité publique » sera confiée aux membres du Conseil d'Administration de l'Association.

La délibération est soumise au vote des participants.

Elle est adoptée à l'unanimité.

4-Approbation des nouveaux membres du Conseil d'Administration

L'article 9 des statuts d'AHJ stipule :

« L'association est dirigée par un Conseil de membres élus pour quatre années par l'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles. Le Conseil d'Administration étant renouvelé tous les quatre ans ».....Il nous faut procéder à cette élection.

Nous avons une seule démission cette année. Denis Munos, qui, en raison de son âge, a souhaité retrouver un peu de sérénité dans sa vie de tous les jours. Nous le regrettons bien entendu vivement, car nous y étions très attachés et tout autant impressionnés par sa disponibilité et son efficacité. Nous lui renouvelons toute notre affection en lui souhaitant encore de nombreuses années de bonheur.

Nous avons malheureusement dû radier un membre du C.A., Monsieur Bernard Verneveaux, pour des erreurs de comportement regrettables. Nous lui souhaitons également de retrouver une sérénité dans sa vie de tous les jours et de nouvelles activités où il sera en mesure d'exercer plus sagement, fort de cette expérience, ses énergies positives, car n'oublions pas qu'il a aussi eu un parcours généreux dans AHI.

Tous les postes sont donc vacants et nous allons procéder à l'élection et à la réélection des membres du Conseil d'Administration qui se présentent ou se représentent.

Tous les membres sortant du Conseil d'Administration se représentent (ceux dont le mandat est encore valide ayant préalablement donné leur démission). Nous allons voter pour leur réélection. Si des observations sont à présenter, nous vous écoutons...

Le silence régnant et les procurations ne stipulant pas une volonté de vote contraire, nous allons passer au vote.

Les membres sortant du Conseil d'Administration sont réélus à l'unanimité.

Nous allons, à présent, élire les nouveaux candidats :

Se présentent :

- Yves Fouquet
- Catherine Chaigneau en tant que déléguée Commission Juridique.
- Brigitte Leblanc en tant que secrétaire adjointe.
- Françoise Aoudia
- Marie-Dominique Lepoivre.

Acceptez-vous à main levée de voter pour ces 5 postulants et en un vote en une seule fois ?

Personne ne manifestant d'abstention ou d'avis contraire :

Ces 5 postulants sont élus à l'unanimité au Conseil d'Administration.

Je préciserai que 3 postes d'actifs régionaux sont créés :

- Patrick Leblanc, Coordinateur Rhône-Alpes
- Isabelle Voinson, Coordinatrice Lorraine
- Patricia Gérard, Coordinatrice Belgique

5- Présentation des objectifs

Nous allons à présent aborder la partie des objectifs à venir que nous avons déjà envisagés au sein du C.A. :

Nous sommes déjà pas mal rentrés dans les objectifs à venir pour ce qui concerne le Bénin, puisque le futur est, pour une part non négligeable, la continuité de l'année écoulée.

Voici deux autres projets sur le **Bénin** :

- Le Collège d'Ouidah : l'aide d'AHI envers ce collège va essentiellement porter sur ses infrastructures quasi inexistantes ; terminer la construction de deux classes supplémentaires ; aménagement d'une cantine et de toilettes, adduction de l'eau et de l'électricité; don de bureaux de classe, d'armoires et de fournitures scolaires.
- L'Orphelinat Sainte Dominique : réaliser entièrement la construction d'un dortoir d'environ 250 m² ; dons de lits et de matelas, améliorer le quotidien de ces enfants qui manquent cruellement de tout.

- **Le Maroc** :

- Financement d'un Centre de Dialyse à Chefchaouen par un spectacle donné à son profit, le 17 juin.

- **La Tunisie** :

- Aide à une structure hospitalière accueillant des enfants en fin de vie.

- **Le Togo** :

- En collaboration avec l'Association ODDOSANTO au Togo, venir en aide à des dispensaires et des écoles dans le centre du pays par des dons de matériel médical et scolaire. Eddy Del-Fabbro, Vice-président d'AHI est le chef de projet de cette mission.

- **En projet, venir en aide aux Comores** :

- Les pénuries sont chroniques dans cet Etat indépendant depuis 1975. A une population de 640 000 habitants où 43% ont moins de 14 ans, AHI se propose d'aider à la restructuration d'un orphelinat et d'assurer sa pérennité matérielle.

6-Questions diverses :

Quelques chiffres du site internet d'AHI : créé en mars 2007, il atteindra bientôt 140 000 visiteurs, soit une moyenne de presque 2000 visiteurs par mois et sachant qu'au début du site, il a fallu qu'il se fasse connaître, il est aujourd'hui fréquenté par environ 3500 visiteurs par mois, de tous les pays du monde.

Une chose amusante à faire : allez voir ces fréquentations en cliquant sur le petit logo carré vert et jaune de WEBSTAT, que vous trouverez en bas des pages, représentant un diagramme.

Remercions donc Michel, notre webmaster, assisté efficacement par Mélissa, qui font vivre ce site.

D'autres parts, voici deux ans que nous faisons des agendas vendus au profit d'AHI. Cette année, j'ai demandé au fournisseur que le prix de revient ne dépasse pas 3,50 euros TTC, frais de port compris. Ils seront proposés à la vente à 10 euros.

Etes-vous d'accord pour que, si ces conditions tarifaires sont acceptées, nous en commandions 150 ?

La proposition étant acceptée, merci de vous rapprocher de notre secrétaire pour lui faire part de vos précommandes.

Autres affaires diverses ?.... Pas de questions.

Je tiens à vous remercier pour avoir écouté avec patience ces longs exposés. Je souhaite que vous partiez fiers d'avoir participé, un peu ou beaucoup, mais toujours efficacement, à ces oeuvres humanitaires ; mais avant, je vous invite à vous rapprocher, d'ici 10 petites minutes, le temps de tout mettre en place, du buffet que le Conseil d'Administration vous offre, car fidèles à nos engagements de 0% de frais de fonctionnement, ce buffet n'est pas à la charge financière d'AHI, donc aucunement prélevé sur vos dons !

Le CA va également profiter de ces quelques minutes pour élire son Bureau.

La réunion du C.A. étant terminée, je me permets de vous faire part des résultats :

Le bureau actuel a été réélu à l'unanimité, a savoir :

- Président : Christian Delagrang
- Vice-Président ; Eddy Del-Fabbro
- Trésorier : Ali Bordji
- Secrétaire : Lilia Rivalan
- A laquelle vient s'ajouter une secrétaire adjointe : Brigitte Leblanc

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

Le Président
Christian Delagrang

Le trésorier
Ali Bordji

La Secrétaire
Lilia Rivalan